



La défense des abeilles, un « job » de plus en plus prenant pour les apiculteurs français

La mortalité des abeilles s'est envolée et la récolte de miel a chuté de près de 40 % en quinze ans

Du temps de son père, apiculteur professionnel avant lui en Ardeche, la mortalité hivernale des abeilles suscitait l'inquiétude lorsqu'elle dépassait 5%, témoigne Olivier Belval, président de l'Union nationale de l'apiculture française (Unaf). A présent, elle s'élève en moyenne à 30% en France, atteint des pics de 60% par endroits et parvient au mieux à se maintenir à 15% dans les départements où l'agriculture bio est plus présente. Drome, Ardeche, Ariège. Mardi 15 novembre, l'Unaf, qui fédère les syndicats départementaux, devait dresser un tour d'horizon annuel propre à susciter quelque découragement : la production de miel reste faible, des apiculteurs, amateurs ou non, jettent l'éponge. Ils étaient 85 000 en 1995, moins de 70 000 dix ans plus tard et s'apprentent à se compter plus précisément.

« A l'époque de mon père, pour suit Olivier Belval, le syndicalisme se resumait à trois réunions par an. Aujourd'hui la défense des abeilles est devenue un véritable combat, l'Unaf emploie huit salariés et je monte presque toutes les semaines à Paris ». Les fronts sont nombreux : pesticides, OGM, frelon *Vespa velutina*. Cette année, la fédération – forte de 22 000 adhérents dont plus d'un tiers des 2 000 professionnels –, dénonce aussi l'épandage aérien de pesticides. Cette pratique, en principe interdite dans l'Union européenne, sauf circonstances exceptionnelles, bénéficie de multiples dérogations en France. L'obligation de prévenir les apiculteurs quarante huit heures à l'avance n'est pas toujours respectée. L'Unaf a attaqué la préfecture du Loiret devant le tribunal administratif d'Orléans, pour l'exemple.

L'abeille est une sentinelle de l'environnement, plaide l'Unaf depuis des années. Ce message est bien passé auprès des Français. Le sondage Ipsos réalisé pour l'Unaf en février, selon la méthode des quotas, indique que 88% des interrogés se disent conscients de la disparition massive des abeilles, tandis que 77% connaissent leur action pollinisatrice. Parmi les principaux responsables de cette hécatombe, les pesticides se classent au premier ou au deuxième rang pour 94% du panel, suivis du développement de l'agriculture intensive (59%), du changement climatique (29%).

La récolte de miel 2011 enregist

tre des performances variables selon les régions. La Lozère est classée en calamité agricole avec une collecte réduite de moitié tandis qu'elle s'annonce satisfaisante en Ile-de-France. Partout, en raison de la sécheresse, les quantités de miel de châtaignier sont décevantes.

88% des Français se disent conscients de la disparition massive des abeilles

Au total, la production française devrait stagner à environ 20 000 tonnes comme les deux années précédentes pour 24 000 tonnes qui seront importées. On reste loin des 32 000 tonnes de récolte enregistrées en 1995. Avant l'apparition des néonicotinoïdes, la famille de pesticides à laquelle appartiennent Regent, Proteus, Gaucho, Cruiser.

Fabrique par Syngenta, cet insecticide a bénéficié récemment de deux autorisations de mises sur le marché. Les apiculteurs ont déposé quatre recours contre le Cruiser 350 et son prédécesseur destinés au maïs et se battent pour obtenir l'annulation de l'autorisation du Cruiser OSR pour le traitement du colza. Les poursuites de l'Unaf contre le ministère de l'Agriculture et Syngenta viennent d'être transférées au tribunal administratif de Versailles et vont prendre plusieurs années.

D'autres plantes déposées par la fédération en 2000 contre Bayer n'ont pas encore abouti. La course contre le temps ne joue pas en faveur des abeilles. « Fin juillet, un mois après son autorisation, sans que l'innocuité du produit ait été prouvée et alors que nous avions une procédure en cours devant le Conseil d'Etat, 600 000 hectares de champs de colza avaient déjà été traités au Cruiser, 40% de la production française ! »

En juin, l'Italie a interdit l'usage des insecticides néonicotinoïdes sur le maïs pour la troisième année consécutive. Dans des régions concernées, les mortalités des abeilles sont passées de 37,5% en 2007-2008 à 15% en 2010-2011, selon une étude italienne. « Ces produits sont des neurotoxiques pour les abeilles, explique Olivier Belval. Elles ne meurent pas de faim mais peuvent perdre la mémoire, persister là où il n'y a plus rien à butiner, battre d'une aile seulement. » ■

MARTINE VALO